

✦ THOMASLLOYD | FCM

Investir plus judicieusement,
tout simplement.

Avec la gestion
numérique de
fortune de valeurs
durables



Qui sommes-nous: Cette brochure vous est présentée par la société First Capital Management Group GmbH (« FCM » ou le « Gestionnaire »), qui agit en tant que Prestataires de Services d'Investissement (PSI). Le Gestionnaire propose aux investisseurs responsables une approche d'investissement dépassant les objectifs des « concepts de développement durable » traditionnels. Les solutions de placement sont « durables » à 100 %, elles poursuivent donc forcément toujours des objectifs écologiques et sociaux. Afin de pouvoir mettre en oeuvre ses stratégies d'investissement, le Gestionnaire pourra être amené à s'appuyer sur l'expertise particulière de ThomasLloyd Global Asset Management (Americas) LLC (« ThomasLloyd ») dans ce domaine, dans le cadre d'une délégation de gestion, conformément à la réglementation applicable. ThomasLloyd est une société de gestion de portefeuille de droit américain qui s'appuie sur l'expertise spécifique du groupe ThomasLloyd développée à l'échelle mondiale. Le groupe ThomasLloyd est un groupe international présent dans différents pays du monde et particulièrement actif dans le domaine du développement durable.

PLUS QU'UN INVESTISSEMENT.

Face aux conséquences du changement climatique persistant et de la progression globale des inégalités sociales, un large consensus a émergé : Ce qui fait largement défaut, ce sont des approches répondant à la dimension globale des défis par une action d'ampleur équivalente. La dimension globale des défis nécessite des approches puissantes qui permettent d'y répondre par des actions de dimension équivalente.

Il ne fait pas de doute que la conscience de la nécessité d'un tournant écologique et social global a acquis depuis longtemps son droit de cité. La politique réagit avec des accords en faveur de la protection du climat et des transitions énergétiques, les gens changent leurs habitudes de vie, ils s'engagent pour l'environnement et le bien – être général – même nos enfants descendent dans la rue pour réclamer la protection de l'environnement volontaire.

Toutefois, et en dépit des bonnes intentions et de véritables succès à saluer, nous manquons toujours et encore de concepts du marché financier qui seraient durables et efficaces.

Seul le marché financier peut en effet suffisamment soutenir ce changement de paradigmes en le dotant des capitaux requis. Autrement dit : il faut des placements de capitaux innovants visant un rendement économique compatible avec les contraintes des marchés tout en donnant toute sa place à l'exigence d'efficacité écologique et sociale.

Le Gestionnaire a ici un rôle de précurseur en proposant une approche d'investissement dépassant de loin les objectifs des « concepts de développement durable »

conventionnels. Les solutions de placement sont durables à 100 %, elles poursuivent donc forcément toujours des objectifs écologiques et sociaux. Ainsi, vous pouvez être sûr que votre argent ira exclusivement à des projets durables.

Avec le Gestionnaire, vous savez toujours où votre argent est utilisé et comment les valeurs sont créées. Vous investissez dans des valeurs réelles concrètes, visibles et tangibles avec toutes les qualités qui leur sont associées.

Par ailleurs, nous vous permettons d'investir conjointement et sur un pied d'égalité avec de nombreux autres investisseurs dans des projets qui seraient autrement réservés aux seuls investisseurs institutionnels actifs au niveau mondial. À des conditions évidentes dans un contexte professionnel : des profils risque/rendement attrayants, les standards les plus élevés en termes de transparence et, si vous le souhaitez, un service personnalisé vous permettant de répondre à toutes vos questions.

Donnez corps à l'avenir et créez une réelle valeur ajoutée – avec la gestion numérique de fortune de valeurs réelles durables.

**PLUS DE SENS. | PLUS DE PROGRÈS. | PLUS DE SUBSTANCE.
PLUS DE PERFORMANCE. | PLUS DE FLEXIBILITÉ.**

**Investir plus judicieusement,
tout simplement.**

PLUS DE SENS.

Une réflexion globale, un investissement efficace.

La gestion de fortune de valeurs réelles durables propose une approche d'investissement dépassant les objectifs des « concepts de durabilité » traditionnels reposant sur des critères d'exclusion, aux investisseurs responsables souhaitant concrétiser et faire aboutir ce changement de paradigme mentionné à travers une action durable et cohérente.

Dans le cadre de la mise en œuvre de certaines stratégies d'investissement, le Gestionnaire rapproche le capital des investisseurs avec l'expertise de ThomasLloyd et permet que ce capital soit investi directement dans le développement, la construction et l'exploitation de nombreuses valeurs réelles sélectionnées, en adoptant une approche globale et soucieuse de l'impact (Impact Investing). Les investissements ciblés possibles constituent des projets d'infrastructure durables, comme dans les domaines des énergies renouvelables, de l'immobilier avec un concept d'usage socialement défini ou des investissements privilégiant la valeur dans des matières premières comme la production d'eau potable ou la sylviculture durable.

Avec le Gestionnaire, le concept de rendement prend un sens inédit, plus polyvalent et plus contemporain. Le Gestionnaire permet en effet aux investisseurs de réaliser des investissements économiquement réussis mais aussi responsables et aux effets écologiques et sociaux forts.

Le triple rendement





Illustration de notre triple rendement dans la pratique (l'exemple ci dessous est tiré d'expériences précédentes du groupe ThomasLloyd dans le monde) :

D'une zone rurale structurellement fragile vers une région en croissance durable

Il y a quelques années à peine, l'île de Negros était une région agricole et peu développée en termes d'infrastructures à l'Ouest des Philippines. L'électricité, quand elle était présente, s'accompagnait de coupures régulières. Par ailleurs, elle était produite dans des centrales électriques au charbon et par des générateurs diesel, et était ainsi très nocive pour l'environnement et également très coûteuse. Un obstacle au développement économique, une lourde hypothèque pour la population locale.

Aujourd'hui, en revanche, des centrales solaires et à biomasse fournissent l'électricité dont nous avons un besoin urgent mais elles créent aussi de nouveaux emplois permanents et ainsi un pouvoir d'achat, en sécurisant les investissements et en offrant de nouveaux débouchés pour les professionnels et ainsi de nouveaux investissements dans la région. Avec un effet de potentialisation supplémentaire créant des dizaines de milliers d'emplois supplémentaires dans l'économie régionale en aval.



NEGROS, PHILIPPINES

CENTRALES ÉLECTRIQUES



Biomasse

3

5



Solaire

PUISSANCE

272

MW

RÉDUCTION DE CO₂

213 000

tonnes p.a.

ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

1,2

millions
de personnes

VOLUME D'INVESTISSEMENT

698

millions
d'USD

Objectifs de développement durable (ODD) – Évaluation des résultats

Au total, 17 ODD ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2015. Ces accords fixent des objectifs pour tous les États membres de l'ONU à l'horizon 2030, parmi lesquels la réduction des disparités de niveau de vie, la création de l'égalité des chances et la gestion durable des ressources naturelles. Les critères des ODD peuvent également être utilisés pour l'évaluation au niveau des projets. Afin de contribuer à la réalisation de ces ODD, FCM peut s'appuyer sur l'expertise spécifique de ThomasLloyd dans le cadre d'une délégation de gestion, conformément à la réglementation applicable. Par exemple, le portefeuille philippin du groupe ThomasLloyd dans l'énergie solaire et la biomasse répond à l'ensemble des 17 objectifs – un extrait :



Réduction de la pauvreté au niveau local

Au moins 80 % de la main-d'œuvre affectée à la construction et à l'exploitation des installations est originaire de la région du site du projet. Les jeunes sont également formés pour être des travailleurs qualifiés, les travailleurs plus âgés bénéficient d'une conversion vers de nouveaux domaines de travail dans les centrales électriques et suivent des actions de formation continue.

Des investissements secondaires précieux

Le nouveau pouvoir d'achat ainsi obtenu est renforcé par la consommation supplémentaire et permet de créer des emplois supplémentaires dans l'économie régionale.



Investissement dans les écoles

Les collectivités locales financent l'extension et l'électrification des écoles grâce à des recettes fiscales supplémentaires, comme celles issues de l'exploitation des centrales électriques.

Accès aux connaissances mondiales

Le nombre de bourses d'études pour les étudiants de l'école primaire à l'université a pu augmenter, en partie grâce aux taxes sur les projets d'infrastructure.



Protection efficace du climat

Les centrales électriques permettent de disposer d'une énergie respectueuse de l'environnement et évitent le recours à des combustibles fossiles néfastes pour le climat.

Prévention des catastrophes à long terme

Elles protègent le climat mondial et contribuent ainsi à la prévention durable des catastrophes naturelles.



Une agriculture respectueuse des ressources

Les déchets de la culture de canne à sucre sont achetés aux agriculteurs voisins pour produire de l'électricité dans les centrales biomasse. Après incinération, les cendres sont recyclées et épandues dans les champs pour servir d'engrais naturel. Les agriculteurs créent ainsi des revenus supplémentaires et peuvent économiser sur les engrais chimiques coûteux et protéger la nature.

Protection de l'environnement et nature

L'abandon de la pratique habituelle du brûlage des déchets de récolte dans les champs préserve activement l'environnement et la nature.

PLUS DE PROGRÈS.

Agir concrètement, donner corps à l'avenir.

Le propre de l'homme est de penser à l'avenir. De créer des choses qui enrichissent la vie, d'aider les sociétés à se développer structurellement et à progresser. N'est-il donc pas logique, pour un investisseur, d'investir dans des valeurs concrètes et tangibles ? Dans des valeurs réelles pour lesquelles chaque euro versé donne des avantages visibles à long terme. Il se crée ainsi une réelle valeur ajoutée.

On trouve de nombreux exemples marquants de valeurs réelles durables répondant à cette exigence dans le secteur des infrastructures, axe d'investissement majeur de la gestion de fortune de valeurs réelles durables.

Grâce à des investissements ciblés, les clients de la gestion de fortune peuvent suivre eux-mêmes comment deux petites villes séparées par une rivière, peuvent être reliées par la construction d'un pont. Cette première étincelle permet au commerce de démarrer, crée une nouvelle dynamique économique et sociale, et développe la prospérité dans une région auparavant coupée de la civilisation.



En observant de quelle manière les cultures dans les régions arides s'épanouissent à l'horizon grâce à une centrale de captage d'eau, on réalise alors l'importance des conséquences du développement des infrastructures sur l'économie agricole ainsi que pour la population locale.

FCM s'appuie le cas échéant sur l'expertise spécifique de ThomasLloyd dans le cadre d'une délégation de gestion, conformément à la réglementation applicable et permet aux investisseurs d'investir directement dans des valeurs réelles concrètes et durables en appliquant la stratégie de placement qu'ils ont choisie. Ceci permet de façonner activement l'avenir, d'accompagner en permanence la création de ces valeurs dans le cadre d'un reporting détaillé ainsi que de les suivre en direct lors d'un de nos voyages investisseurs.



Des valeurs réelles durables

Fiable et planifiable dans n'importe quel environnement

Investir aujourd'hui dans es valeurs réelles, c'est profiter entre autre dans les actifs d'infrastructures, ...

... **d'un potentiel de revenus attractif**, qui reflète l'importance essentielle de ces actifs corporels pour la société et pour chaque économie.

... **de retours fiables** résultant de la stabilité des flux de trésorerie des actifs réels et garantis par des actifs structurellement importants et des biens immobiliers.

... **d'une grande autonomie à l'égard des marchés des capitaux** des valeurs réelles durables, en grande partie protégées contre l'inflation, qui se caractérisent par une faible corrélation avec d'autres catégories d'actifs, une valeur très stable, ainsi qu'une dissociation importante entre le marché des capitaux et les évolutions macroéconomiques.

... **d'un niveau élevé de protection du capital**, étant donné que les actifs (d'infrastructure) ont une faible élasticité de la demande en raison de leur importance pour le fonctionnement de la société et se caractérisent par une longue vie économique.

... **de structures de marché avantageuses**, dans la mesure où les partenaires contractuels sont généralement des services publics économiquement puissants ou des autorités publiques profitant d'une situation de monopole et bénéficient souvent d'un soutien politique direct et d'incitations réglementaires.



PLUS DE SUBSTANCE.

Un visionnaire pragmatique, un partenaire expérimenté.

Si vous nous demandez ce qui, à nos yeux, est particulièrement important pour une gestion de fortune durable, la réponse est claire. Tout d'abord, le spécialiste est doté d'une stratégie claire et de nombreuses années d'expérience pratique éprouvée dans le domaine des placements ainsi que d'un accès fiable aux projets et actifs les plus intéressants – sur tous les marchés pertinents. Par ailleurs il a, bien entendu, la confiance inconditionnelle des clients, qui se mérite, durant des années.

Dans le cadre de sa gestion de fortune durable, FCM peut s'appuyer sur l'expertise spécifique de ThomasLloyd dans le cadre d'une délégation de gestion, conformément à la réglementation applicable. Ce choix se fonde sur la volonté de FCM de faire bénéficier vos investissements de l'expérience spécifique développée par ThomasLloyd pour certains types d'investissement.

Pour comprendre ce qui fait de ThomasLloyd un gestionnaire de fortune dans ce contexte, faisons un retour en arrière jusqu'en 2003, date à laquelle l'entreprise a financé avec succès des projets et des entreprises pour la première fois. La priorité dès 2006 concernait le développement durable – sur des projets du segment de marché des technologies « propres » (Clean-/Greentech), réalisés depuis dans de nombreux pays sous la direction de ThomasLloyd et en partie structurés comme solutions d'investissement. Initialement uniquement pour les investisseurs professionnels extrêmement exigeants concernant l'expertise et la qualité des projets – pour des fonds souverains, des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des banques, des fondations et de nombreux autres acteurs institutionnels.

Depuis 2011, nous offrons à un large public, dans le cadre de la plate-forme d'investissement de valeurs réelles durables ThomasLloyd, cette expertise reconnue en matière d'investissement, qui constitue désormais la réussite de la gestion ThomasLloyd avec plusieurs centaines de transactions dans le monde. Avec plus de 100 solutions d'investissement dans le monde entier, notamment des obligations, des fonds et des placements directs, nous investissons dans un portefeuille très diversifié d'actifs en infrastructures durables, de l'agriculture et de l'immobilier.

Un organisme de financement du climat apprécié dans le monde entier et au succès durable

- Un organisme de financement spécialisé et investisseur direct dans le segment de marché des valeurs réelles d'infrastructures durables.
- Une très grande expérience de l'encadrement, avec plus de 30 ans dans le secteur mondial des infrastructures et plus d'une décennie dans le conseil et la gestion de fonds et d'actifs d'infrastructure dans les pays émergents et en développement.
- Excellent track record en matière d'acquisition, d'évaluation, de mise en œuvre et de gestion de projets d'infrastructures dans toutes les phases du projet – du développement du projet à son exploitation commerciale en passant par la construction.
- Partenaire contractuel accrédité de l'IFC, membre de la Banque mondiale, et partenaire agréé de la Banque européenne d'investissement.
- 100 % de toutes les solutions de placement durables atteignent ou surpassent leurs objectifs, resp. tous les versements d'intérêts et remboursements de nos emprunts ont été effectués en intégralité conformément au prospectus.

Résultat : de plus en plus d'investisseurs et de conseillers témoignent leur confiance en ThomasLloyd pour leurs investissements directs dans des valeurs réelles durables.

Jalons dans le secteur du développement durable

Fisker Automotive | États-Unis | 2006

Création et développement du premier constructeur de véhicules électriques hybrides au monde (sortie : 2008)

Starwood Solar Sault Ste. Marie | Canada | 2008

Lors de son lancement, le projet était l'une des plus grandes centrales solaires du monde et la plus importante en Amérique du Nord

ALTER NRG | Canada | 2010

Conseil auprès de l'un des principaux fournisseurs de solutions dans le domaine de l'énergie à partir de déchets utilisant la technologie plasma, de solutions pour les centrales géothermiques et pour les ménages en Amérique du Nord.

SaCaSol | Philippines | 2014

Réalisation de la première et plus grande centrale solaire des Philippines.

SolarArise | Inde | 2018

Entrée sur le marché indien et participation à une plate-forme solaire déjà établie d'une puissance de 132 MW. À l'horizon 2023, elle doit être renforcée pour devenir l'une des principales plates-formes d'énergie renouvelable en Inde, représentant une puissance totale de plus de 1 500 MW.

Plus de

250

collaborateurs provenant de
35 nations

17

ans

d'existence d'entreprise

THOMASLLOYD VUE D'ENSEMBLE

94

millions d'EUR
de capital action souscrit¹

17

sites et bureaux
de représentation

dans / sur

4,1

milliards d'USD
d'actifs sous gestion²

12 3

pays

continents

Affiliations et engagements



Plus de

60 000

clients privés et institutionnels
dans le monde entier³

PLUS DE PERFORMANCE.

Une offre exclusive, des avantages décisifs.

La gestion de fortune de valeurs réelles durables offre aux particuliers, aux entreprises et à leurs conseillers une approche d'investissement exclusive par sa philosophie de gestion active, holistique et indépendante, son allocation d'actifs de premier ordre et ses exigences élevées en matière de rendement, de coûts et de transparence, indépendamment du montant des investissements.

La gestion de fortune se caractérise par la diversité et la diversification des risques associés à une stratégie multi-actifs unique. Elle investit dans un large éventail international de projets de valeurs réelles concrètes et résistantes aux crises. Et ainsi en même temps dans des classes de placements les plus divers reflétant et garantissant structurellement ces valeurs réelles. Elle constitue ainsi soit une solution de diversification à ajouter au portefeuille, soit un placement de base d'un portefeuille. Le Gestionnaire permet aux investisseurs en mesure d'accepter un certain degré d'illiquidité de stabiliser leur portefeuille global sur la base de valeurs réelles de haute qualité, de réduire leur risque de perte et de volatilité, d'augmenter leur potentiel de rendement et en même temps d'augmenter durablement leur cash flow et leur protection contre l'inflation.

Des investissements axés sur les valeurs réelles durables

La gestion de fortune de valeurs réelles durables permet d'investir en fonction de la stratégie d'investissement dans quatre classes de valeurs réelles.

Infrastructures durables	Immobilier durable	Agriculture, sylviculture et pêche durables	Financement durable
<p>Énergies renouvelables Installations de production d'énergie à partir de sources renouvelables telles que l'énergie éolienne, solaire, géothermique, hydroélectrique, marémotrice ou la biomasse</p> <p>Approvisionnement/ évacuation Installations d'infrastructures fournissant des services utilisés par le public, tels que le transport, la distribution et le stockage de l'électricité, l'eau et les eaux usées (par exemple les systèmes de distribution d'eau, les conduites d'eaux usées ou les installations de traitement connexes) et les déchets</p> <p>Transports Installations d'infrastructures pour le transport de marchandises ou de personnes, par exemple routes ou autoroutes à péage, entretien et/ou extension de routes, ponts, tunnels, ports, aéroports, écluses ou rails</p> <p>Infrastructures sociales Installations d'infrastructures abritant des services sociaux comme des écoles et autres établissements d'enseignement, des établissements de soins de santé et des maisons de retraite.</p> <p>Communication Installations d'infrastructures fournissant des services de communication au public, telles que les services de communication, les pylônes radio, les réseaux câblés, les centres de données ou les satellites</p>	<p>Bâtiments verts Logement, rénovation et remise à neuf, entretien des bâtiments (p. ex. efficacité énergétique, qualité de l'eau et de l'air), développement communal (p. ex. rénovation/régénération urbaine), technologies des bâtiments durables (p. ex. produits et services des technologies propres, fournisseurs de composants)</p> <p>Logements abordables Logements abordables, logements sociaux et logements publics pour les groupes à faible revenu, logements étudiants, maisons de retraite et de soins infirmiers, fournisseurs de services de soutien aux conditions de vie des étudiants et des groupes de population plus âgés</p>	<p>Agriculture et pêche Production alimentaire (production végétale, pisciculture et élevage), production et emballage alimentaire, commerce de gros et de détail de produits alimentaires, technologies alimentaires (p. ex. semences, engrais, gestion des sols et de l'eau, systèmes de surveillance)</p> <p>Sylviculture Protection des forêts, gestion durable des forêts / production du bois, technologie forestière, aménagement durable du paysage (par ex. agroforesterie)</p> <p>Biomasse Déchets de bois et forestiers, cultures énergétiques, déchets agricoles, déchets municipaux, déchets de production, gaz de décharge, déchets animaux et déchets humains provenant des stations d'épuration des eaux usées.</p> <p>Biocarburants Biocarburants de 2^e génération (sources de biomasse non alimentaires)</p>	<p>Emprunts écologiques (Green Bonds) Emprunts obligataires dont le produit de l'émission est utilisé exclusivement pour (re) financer des projets nouveaux et/ou existants en faveur du climat et de l'environnement</p> <p>Emprunts sociaux (Social Bonds) Emprunts obligataires dont le produit de l'émission est utilisé exclusivement pour (re) financer des projets sociaux nouveaux et/ou existants</p> <p>Secteur financier inclusif (Inclusive Finance) Institutions financières fournissant des services de microfinance (services financiers tels que le crédit, l'épargne, l'assurance et autres services de base pour les groupes de population pauvres exerçant des activités productives et n'ayant pas accès aux services bancaires et aux autres services financiers) et de financement des PME (services financiers pour les petites et moyennes entreprises ayant des difficultés à accéder aux services bancaires et autres services financiers)</p>

LE PLUS.

La philosophie d'investissement, les directives et restrictions de placements de la gestion de fortune de valeurs réelles durables sont sensiblement différentes des offres traditionnelles. Elles offrent par ailleurs aux investisseurs des avantages évidents – regroupés en cinq stratégies de placement ajustées en fonction du risque et prenant en compte les objectifs de placement individuels, le profil de risque et l'horizon de placement de chaque investisseur.



Gestion indépendante et institutionnelle du portefeuille de valeurs réelles avec un profil rendement-risque attractif

La gestion de fortune permet aux investisseurs de participer dans le monde entier à une sélection de valeurs réelles durables, habituellement réservées exclusivement aux investisseurs institutionnels agissant à l'échelle globale et ayant une expérience sectorielle, et en mesure d'investir plusieurs dizaines ou centaines de millions d'euros par transaction. Elle assure un positionnement idéal à l'investisseur en lui permettant de bénéficier durablement du potentiel de rendement plus élevé de ces classes de placement, résultant des déséquilibres structurels de l'offre et de la demande ainsi que de la complexité et de l'illiquidité des primes et ne pouvant pas être réalisé avec des expositions traditionnelles sur actions et obligations. Les investissements réussis dans des valeurs réelles font valoir leurs atouts à moyen et à long terme. Cela se reflète dans l'horizon des placements, qui vise des rendements absolus à moyen et à long terme, dans les cinq stratégies de placement. Afin de répondre de manière adéquate aux évolutions du marché, le Gestionnaire adapte de manière proactive, lorsque cela est nécessaire, le portefeuille de valeurs réelles. En qualité de gestionnaire de fortune indépendant des banques, le Gestionnaire peut décider librement comment allouer le portefeuille – que ce soit avec des valeurs réelles propres ou bien avec celles de fournisseurs tiers. Une seule règle s'applique : Il doit s'agir des meilleurs projets en termes de rendement économique, environnemental et social (approche multi-gestionnaire).



Gestion de portefeuille de valeurs réelles durables ayant une incidence écologique et sociale garantie

Dans sa gestion de fortune, le Gestionnaire poursuit une approche cohérente en matière d'investissements d'impact. Cette approche se démarque clairement des autres stratégies de placement assorties d'un « label développement durable », en raison de son principe d'impact écologique et social obligatoire et vérifiable, tel qu'il est décrit dans un catalogue positif (voir l'illustration à gauche). Les investissements n'interviennent ainsi que si la valeur réelle satisfait aux critères ESG obligatoires du Gestionnaire, alignés sur les standards de développement durable internationaux (par ex. la Banque mondiale, les PRI) et que l'investissement assure un effet mesurable et documentable. Pour parvenir à ce résultat, la gestion de fortune investit directement dans des valeurs réelles durables non cotées en bourse plutôt que dans des titres cotés. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut garantir que les ressources financières utilisées soient toujours soumises à sa propre surveillance, qu'elles ne quittent jamais sa propre sphère d'influence et qu'un contrôle continu de l'utilisation des fonds de l'investisseur jusqu'à la valeur réelle individuelle soit assuré sur place. C'est le seul moyen d'exercer un contrôle approfondi sur l'efficacité économique ainsi que sur l'impact écologique et social du projet tout au long de son cycle de vie.



Gestion efficace du portefeuille de valeurs réelles à des conditions équitables

La gestion de fortune offre une approche équitable et transparente tout en visant la performance et l'économie des ressources. Sans frais de transaction individuels, sans frais de garde actuels et sans frais d'entrée pour ses propres produits, mais avec des rabais sur les frais de gestion et les frais d'entrée que le Gestionnaire obtient auprès des fournisseurs tiers en raison de son volume de transactions élevé et qu'elle répercute tels quels à ses investisseurs. Si l'on observe que les coûts de transaction pour l'examen et la documentation de l'achat d'une valeur réelle unique peuvent déjà être de l'ordre de sept chiffres en euros et que de tels processus ne sont pas standardisables, la gestion de fortune que nous commercialisons représente de loin la modalité d'investissement direct dans des valeurs réelles durables la plus rentable dans le spectre décrit.

FCM peut s'appuyer sur l'expertise spécifique de ThomasLloyd dans le cadre d'une délégation de gestion, conformément à la réglementation applicable. ThomasLloyd est une société de gestion de portefeuille de droit américain qui s'appuie sur l'expertise spécifique du groupe ThomasLloyd développée à l'échelle mondiale, comme les exemples de stratégies de placement suivants l'illustrent.

PLUS DE FLEXIBILITÉ.

Des stratégies de placement qui correspondent à votre vie.



Stratégie de placement

LIQUIDITÉ⁺

STABILITÉ⁺

REVENU⁺

CROISSANCE⁺

DYNAMIQUE⁺

Objectifs de placement

Optimisation des revenus d'intérêts

Protection contre l'inflation

Revenus réguliers

Accumulation d'actifs indépendante du marché des capitaux

Evolution du patrimoine guidée par une mentalité entrepreneuriale

Monnaies de placement

Euro, franc suisse, livre britannique, dollar US, couronne tchèque

Options de placement

Placement unique et/ou plan d'épargne⁴
Plan de prélèvement/de revenu individuel⁵

Langues de placement

français, anglais, allemand, tchèque

LIQUIDITÉ⁺

Optimisation des revenus d'intérêts



Immobilisations corporelles exemplaires : Microfinancements

Conditions

Prévision de rendement après coûts (2)

1,25 % à 1,75 % p.a

Durée minimum de placement

6 mois

Durée de détention recommandée

> 6 mois

Préavis de résiliation

90 jours

Frais

Honoraires de gestion de fortune⁶

1,2 % p.a.

Gestion de portefeuille
gratuite

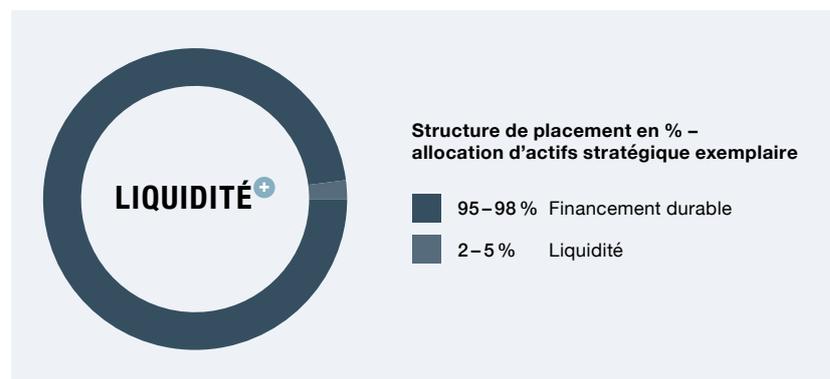
Frais de transaction

0,15 % p.a. forfait

Les frais uniques d'ouverture de la gestion de fortune spécifiques au client peuvent atteindre 1,25 %⁶.

Concept de placement

Avec la stratégie de placement **LIQUIDITÉ⁺** la préservation du capital est au premier plan tout en générant des revenus d'intérêts ajustés des risques. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 1,25 % à 1,75 % par an après les frais au-dessus du taux du marché monétaire (taux de référence de la monnaie du dépôt sélectionnée à 6 mois). Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement durable et responsable en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, obligations et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs.



Structure de risque

Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 5 % par an (prévision). L'horizon de placement est en général à court terme (au moins 6 mois).

STABILITÉ⁺

Protection contre l'inflation



Immobilisations corporelles exemplaires : Green Buildings

Conditions

Prévision de rendement après coûts (C)

2 % à 4 % p.a.

Durée minimum de placement

2 ans

Durée de détention recommandée

> 2 ans

Préavis de résiliation

6 mois

Plan de prélèvement (ou plan de revenu)⁵

Distributions régulières possibles jusqu'à 2,5 % p.a.

Frais

Honoraires de gestion de fortune⁶

1,6 % p.a.

Rémunération en fonction de la performance⁶

5 %

(de l'augmentation de valeur)

Gestion de portefeuille gratuite

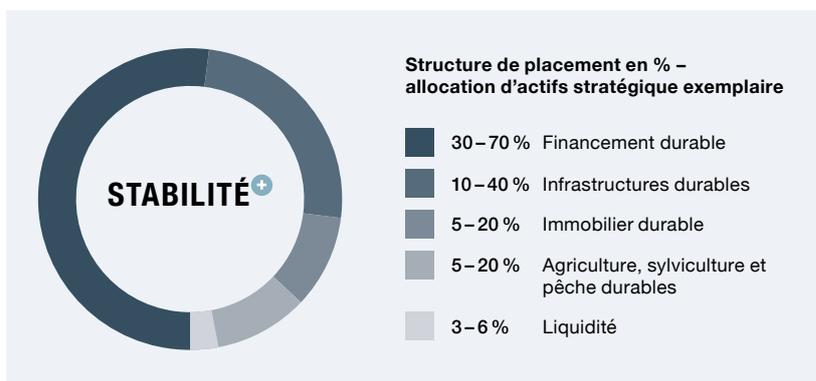
Frais de transaction

0,15 % p.a. forfait

Les frais uniques d'ouverture de la gestion de fortune spécifiques au client peuvent atteindre 3 %⁵.

Concept de placement

Avec la stratégie de placement **STABILITÉ⁺** la préservation du capital corrigé de l'inflation (maintien du pouvoir d'achat) est au premier plan en utilisant les opportunités de rendement avec un risque limité. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 2 % à 4 % par an après les frais. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement durable et responsable en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (indirect) et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs.



Structure de risque

Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 10 % par an (prévision). L'horizon de placement est en général à court ou à moyen terme (au moins 2 ans).

REVENU⁺

Revenus réguliers



Immobilisations corporelles exemplaires : Énergies renouvelables

Conditions

Prévision de rendement après coûts (2)

4 % à 6,5 % p.a.

Durée minimum de placement

2 ans

Durée de détention recommandée

> 5 ans

Préavis de résiliation

12 mois

Plan de prélèvement (ou plan de revenu)⁵

Distributions régulières possibles jusqu'à 5 % p.a.

Frais

Honoraires de gestion de fortune⁶

1,8 % p.a.

Rémunération en fonction de la performance⁶

10%

(de l'augmentation de valeur)

Gestion de portefeuille
gratuite

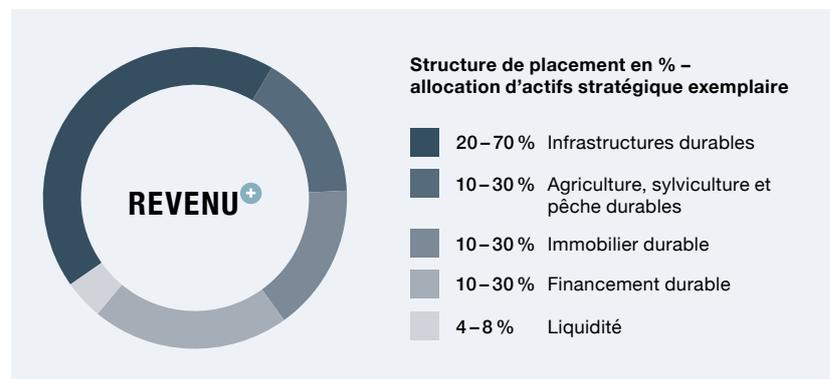
Frais de transaction

0,15 % p.a. forfait

Les frais uniques d'ouverture de la gestion de fortune spécifiques au client peuvent atteindre 5 %⁶.

Concept de placement

Avec la stratégie de placement **REVENU⁺** la préservation à long terme des actifs existants en générant des produits des intérêts et des dividendes et des revenus de locations et d'affermages est au premier plan. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 4 % à 6,5 % par an après les frais, par rapport à un cycle de marché d'au moins 5 ans. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement durable et responsable en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (indirect) et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs.



Structure de risque

Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 15 % par an (prévision). L'horizon de placement est en général à moyen ou à long terme (au moins 5 ans).

CROISSANCE⁺

Accumulation d'actifs indépendante du marché des capitaux



Immobilisations corporelles exemplaires : Transports

Conditions

Prévision de rendement après coûts (C)

7 % à 9 % p.a.

Durée minimum de placement

2 ans

Durée de détention recommandée

> 8 ans

Préavis de résiliation

24 mois

Plan de prélèvement (ou plan de revenu)⁵

Distributions régulières possibles jusqu'à 8 % p.a.

Frais

Honoraires de gestion de fortune⁶

2 % p.a.

Rémunération en fonction de la performance⁶

15 %

(de l'augmentation de valeur)

Gestion de portefeuille gratuite

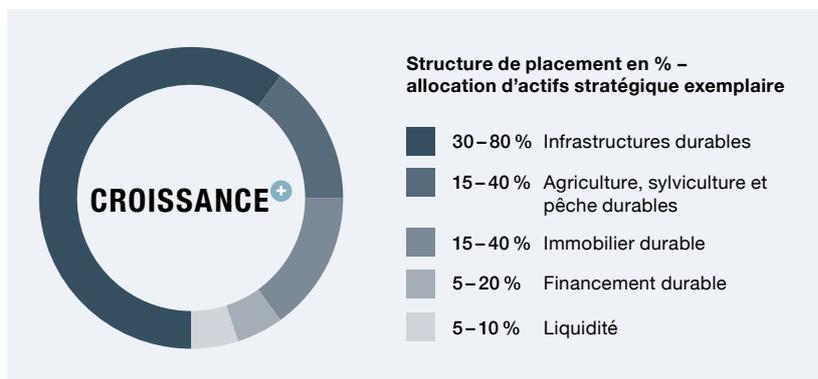
Frais de transaction

0,15 % p.a. forfait

Les frais uniques d'ouverture de la gestion de fortune spécifiques au client peuvent atteindre 5,85 %⁶.

Concept de placement

Avec la stratégie de placement **CROISSANCE⁺** la croissance à long terme de la valeur patrimoniale grâce à des gains de capital est au premier plan. La gestion vise à obtenir un rendement moyen de 7 % à 9 % après les frais par an, par rapport à un cycle de marché d'au moins 8 ans. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette de placement internationale en prenant en compte une approche d'investissement responsable sur le plan social et écologique en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (indirect) et catégories de placement alternatives. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs.



Structure de risque

Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 20 % par an (prévision). L'horizon de placement est en général à long terme (au moins 8 ans).

DYNAMIQUE⁺

Evolution du patrimoine guidée par une mentalité entrepreneuriale



Immobilisations corporelles exemplaires : Transports

Conditions

Prévision de rendement après coûts (2)

9 % à 12 % p.a.

Durée minimum de placement

2 ans

Durée de détention recommandée

> 10 ans

Préavis de résiliation

24 mois

Plan de prélèvement (ou plan de revenu)⁵

Distributions régulières possibles jusqu'à 10 % p.a.

Frais

Honoraires de gestion de fortune⁶

2 % p.a.

Rémunération en fonction de la performance⁶

15%

(de l'augmentation de valeur)

Gestion de portefeuille gratuite

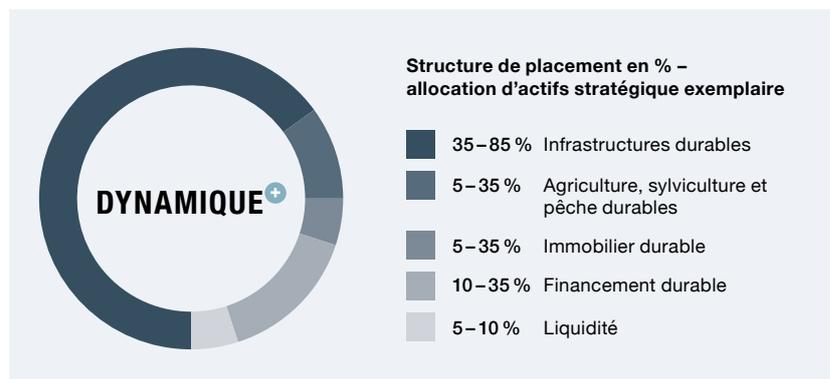
Frais de transaction

0,15 % p.a. forfait

Les frais uniques d'ouverture de la gestion de fortune spécifiques au client peuvent atteindre 7 %⁶.

Concept de placement

Avec la stratégie de placement **DYNAMIQUE⁺** misez sur des opportunités pour obtenir à long terme une croissance de la valeur patrimoniale grâce à des gains en capital est au premier plan. La gestion vise à obtenir un rendement moyen entre 9 % et 12 % par an hors frais, par rapport à un cycle de marché d'au moins 10 ans. Afin d'atteindre cet objectif, la gestion utilise une large palette internationale de placement en respectant une approche d'investissement responsable sur le plan social et écologique en mettant l'accent sur les catégories d'actifs suivantes : marchés monétaires, actions, obligations, immobilier (de façon indirecte) et placements alternatifs. Les placements sont largement répartis au sein de ces catégories d'actifs.



Structure de risque

Afin de réaliser la stratégie de placement, on peut prendre des risques généraux liés aux marchés de capitaux, p. ex. des risques de cours, de prix, de variation de taux, de crédit et de change. Par conséquent, les investisseurs doivent aussi prendre en compte des fluctuations de valeur et des pertes dans les phases de marché défavorables, qui ne devraient toutefois pas dépasser en moyenne 30 % par an (prévision). L'horizon de placement est en général à long terme (au moins 10 ans).

SIMPLE.

En quelques étapes seulement, de l'enregistrement à la gestion d'actifs.⁷

1 Enregistrement.

- Rendez vous sur www.thomaslloyd-gestion-de-patrimoine.com
- Cliquez sur « Investir maintenant » et enregistrez-vous.
- Vous recevrez ensuite un e-mail pour la définition du mot de passe.
- Saisissez le mot de passe souhaité et confirmez votre inscription.

Prénom

Nom

Adresse e-mail

Enregistrement

2 Planifier. Sélectionner. Ouvrir.



PLANIFIER LE PLACEMENT

Indiquez vos objectifs et vos horizons de placement, vos connaissances et votre expérience, votre situation patrimoniale, votre propension à la chance/au risque ainsi que le montant de placement souhaité⁸



SÉLECTIONNER UNE STRATÉGIE

Recommandation d'une stratégie de placement adaptée en fonction de vos données personnelles



OUVRIR UN DÉPÔT

Saisie de vos données personnelles et création des documents contractuels et de dépôt pour vous

3 Légitimer. Autorisation.



LÉGITIMER.

Légitimez-vous en quelques étapes avec Video-Ident⁹ – pratique, sécurisé et conforme à la réglementation. Vous avez uniquement besoin d'un accès Internet, d'un ordinateur équipé d'une webcam, d'un smartphone ou d'une tablette et d'une pièce d'identité valide.



AUTORISATION.

Votre compte-titres est ensuite activé pour vous par la banque dépositaire. Tous les services de la gestion de fortune durable sont alors à votre disposition.

Bienvenue chez nous.

Le processus d'intégration du client numérique est évident. Nos conseillers sont bien sûr toujours à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles.

SÉCURITÉ.

Une protection complète pour le compte, le dépôt et les données.

Sécurité pour votre argent et vos comptes-titres

La gestion des comptes et des dépôts est assurée par la Baader Bank, dont le siège social se trouve à Munich, en Allemagne. Cette banque d'investissement titulaire d'une licence bancaire complète s'est spécialisée dans le négoce de titres. Leader technologique des services de banque numérique, elle garantit un traitement des ordres compétent, efficace et plus sûr lors de la mise en œuvre de votre stratégie de placement.

Votre dépôt en compte-titre – dépôt sécurisé dans une banque allemande

Tous les titres sont conservés en dépôt et sont détenus par l'investisseur. Ils constituent ainsi un fonds spécial à la Baader Bank. Ils sont ainsi séparés des actifs de la banque et donc sécurisés dans le cas peu probable de l'insolvabilité de la banque et ne font pas partie de la masse de l'insolvabilité. Dans ce cas, vous avez droit au remboursement des titres détenus par la banque pour vous.

Votre compte de règlement – Un compte bancaire avec protection des dépôts

La protection des dépôts protège les soldes créditeurs des comptes de règlement des investisseurs jusqu'à concurrence de la limite de protection individuelle de la banque titulaire du compte. Agissant en tant que banque universelle, la Baader Bank fait partie des mécanismes de sécurité de l'Association des banques allemandes et offre une protection complète des dépôts. L'Institut est protégé par le régime public d'indemnisation des banques allemandes. Le niveau de protection offert par cette garantie légale des dépôts s'élève à EUR 100 000 par déposant et par établissement de crédit. En outre, l'Institut est membre du Fonds de protection des dépôts des banques privées.

L'étendue de la protection par déposant, y compris la protection juridique, à savoir la limite maximale de protection des dépôts du client individuel, est calculée sur la base des fonds propres de garantie d'un établissement de crédit, sont consultables ici à tout moment : <https://einlagensicherungsfonds.de/banks/baader-bank-aktiengesellschaft/>. En cas d'indemnisation, les déposants recevront leurs dépôts protégés dans un délai de sept jours ouvrables. Les retraits de votre compte de règlement ne peuvent être effectués que par l'intermédiaire de votre compte de référence. L'autorité de surveillance de la Baader Bank est l'Autorité fédérale de surveillance financière, en Allemagne.

Votre gestionnaire de portefeuille – qualifié et régulé

First Capital Management Group GmbH (« FCM »), en qualité de gestionnaire, peut s'appuyer sur l'expertise spécifique de ThomasLloyd Global Asset Management (Americas) LLC, dans le cadre d'une délégation de gestion, conformément à la réglementation applicable. FCM agit pour le compte de l'investisseur exclusivement dans le cadre de la procuration qu'il a donnée conformément aux directives et restrictions d'investissement qu'il a fixées. FCM n'est en aucun cas autorisé à acquérir la propriété ou la possession de vos biens. FCM est une entreprise d'investissement agréée par l'EdW (fonds compensatoires des sociétés commerciales de valeurs) et est régie par l'Autorité fédérale de surveillance financière (BaFin) en Allemagne. En qualité d'entité de droit américain auprès de laquelle FCM externalise le service de gestion de portefeuille, ThomasLloyd est soumise à la surveillance directe de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis.

Sécurité de vos données

Accès protégé à vos données

Les données personnelles et les données de compte de l'investisseur sont protégées dans notre système contre tout accès non autorisé. Elles ne sont transmises et stockées que sous forme chiffrée (TSL/SSL). Notre infrastructure informatique ne permet l'accès à vos données que par le biais d'interfaces de programmation authentifiées (API, Authentification, SSL, Certificate Pinning) et d'applications et serveurs prédéfinis. Par ailleurs, chaque accès à la base de données est journalisé. Toutes les données sont stockées sur des serveurs en Allemagne

et sont soumises à la loi européenne stricte sur la protection des données.

Technologies de sécurité de pointe

Notre site Web, nos serveurs et nos applications sont régulièrement mis à jour avec les dernières mises à jour de sécurité. L'utilisation d'une solution d'infrastructure dans le Cloud moderne, sécurisé et économe en énergie nous permet de garantir la disponibilité continue du système, y compris en cas de catastrophe naturelle ou de pics de charge exceptionnels.

TRANSPARENT.

Une supervision et un contrôle permanents et systématiques.

Notre objectif est de vous permettre de suivre à tout moment comment votre argent « travaille » et de savoir exactement où il est investi, depuis le dépôt de l'investisseur jusqu'à la valeur réelle. Nous vous informons donc quotidiennement, mensuellement, trimestriellement ou même individuellement sur l'évolution de votre patrimoine et de chaque valeur réelle de votre portefeuille.



Portail client

Depuis votre portail client personnel, supervisez et contrôlez votre gestion de fortune – depuis chez vous ou en déplacement, sur votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette, 365 jours par an.

Ayez une vue d'ensemble sur vos actifs investis – en chiffres ou à l'aide de graphiques clairs. À combien s'élève la valeur actuelle de votre dépôt ? Quel rendement avez-vous réalisé ? Dans quelles classes de valeurs réelles, dans quels pays et régions, secteurs, instruments financiers et devises votre investissement a-t-il lieu ? Trouvez ici tout ce qu'il faut savoir – de la citation précise de chaque valeur réelle à sa présentation technique, écologique et sociale complète en passant par des documentations passionnantes sous forme de photos et de vidéos complétant le reporting.

Il vous suffit de quelques clics pour, de manière intuitive, effectuer d'autres dépôts, mettre en place des plans d'épargne et de retrait individuels ou mettre à jour vos données personnelles et bien d'autres choses encore.

Le portail client vous permet d'accéder à tous les documents et dossiers essentiels de votre gestion d'actifs en un seul endroit – en mode lecture ou en téléchargement.

Reporting sur les valeurs réelles

Informez-vous en continu et de manière exhaustive sur les progrès réalisés par « vos » valeurs réelles et sur les nouvelles qui y ont été ajoutées. Découvrez en direct et de manière concrète dans nos streams Web le développement de ces valeurs réelles – comme si vous regardiez par la fenêtre depuis chez vous. Découvrez en détail les pays, les régions, les secteurs et les classes de placements dans lesquels vos valeurs ont été investies. Et découvrez quels résultats le Gestionnaire a obtenus dans le cadre des trois facettes du rendement.

SÉLECTION DE LA RÉGION ET DU SECTEUR

Marché et région

Au début d'un nouveau projet, il s'agit d'identifier la région cible respective avec ses défis et ses opportunités concernant les opportunités d'investissement dans les secteurs sélectionnés.

Nos **rapports pays** vous donneront des informations approfondies sur nos projets dans un contexte social et économique et vous permettront de mieux connaître les régions d'investissement, sur la base de chiffres et de faits intéressants issus de la gestion des actifs.

Nos **Informations sur les marchés** vous permettent de suivre l'état actuel du développement et les nouvelles tendances des régions d'investissement et leurs effets concrets sur les projets et les portefeuilles.

PLANNING DU PROJET ET PHASE DE CONSTRUCTION

Projets

Nous vous informons dans notre **rapport sur le portefeuille**, un document détaillé et diffusé tous les trimestres, précisant quels sont les projets mis en œuvre concrètement, quelles sont les dernières évolutions ainsi que toutes les données techniques, économiques, écologiques et sociales des projets.

Vous obtenez ainsi des informations (par exemple sur la centrale solaire) sur ...

- ... le nombre de nouveaux emplois créés
- ... les économies prévues de CO₂
- ... le nombre de personnes susceptibles d'être approvisionnées en électricité durable
- ... le nom et les pays d'origine des fournisseurs et des fabricants
- ... la structure des assurances du projet et les assureurs
- ... la mise en service et les rendements escomptés

PHASE D'EXPLOITATION ET VENTE

Développement durable (ESG)

Conformément à nos trois facettes du rendement, nous vérifions à l'avance, mais bien sûr aussi après le lancement de nos projets, si les rendements économiques, écologiques et sociaux sont corrects. Quel est l'impact obtenu par l'investissement et quel est l'impact escompté ?

Le **Rapport d'impact** est une étude complète donnant une représentation concrète des résultats relatifs aux impacts sociaux et écologiques de nos valeurs réelles dans les différents pays. Les études de cas vous donnent une vue d'ensemble immédiate, à travers des profils précis du projet, apportant toutes les informations pertinentes y compris les résultats économiques.

ThomasLloyd SICAV –
Sustainable Infrastructure Income Fund

San Carlos Solar Energy III

Remarque importante : le présent document publicitaire est rédigé par la société First Capital Management Group GmbH (« FCM »), Herzogstraße 60, 80803 Munich (le « gestionnaire de fortune » ou le « gestionnaire de portefeuille »). FCM est le seul partenaire contractuel vis-à-vis des clients de la gestion de portefeuille. Dans certains secteurs d'investissements spécifiques, pour l'exécution pratique de la gestion de fortune, FCM a délégué la gestion de portefeuille à la société ThomasLloyd Global Asset Management (Americas) LLC, 427 Bedford Road, Pleasantville, New York 10570, États-Unis (« ThomasLloyd »). ThomasLloyd n'est pas autorisée à fournir des services réglementés en France et ne fournit, ni n'entend fournir, aucun service réglementé en France. Par conséquent, ce document ne peut, ni ne doit, en aucun cas être interprété comme un document promotionnel des services de ThomasLloyd en France. Les informations contenues dans le présent document sont confidentielles et protégées et sont exclusivement destinées à être utilisées par leur destinataire. Elles ne peuvent être reproduites, diffusées ou utilisées à d'autres fins. Les informations contenues dans le présent document ont été réunies au mieux des connaissances, en toute bonne foi et avec la plus grande diligence possible. Il est supposé que les informations contenues dans le présent document sont correctes, complètes et exactes. Aucune assurance ou garantie tacite ou expresse n'est donnée concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère approprié des informations contenues dans le présent document publicitaire. Dans les cas où les informations contenues dans le présent document proviennent de tiers, FCM et ThomasLloyd n'assument aucune responsabilité concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou le caractère approprié de ces données, bien que seules des données considérées fiables soient utilisées. Veuillez noter que le présent document est régulièrement mis à jour. Les informations publicitaires contenues constituent seulement un bref résumé des principaux aspects de la gestion de fortune et ne sont pas exhaustives. Le présent document publicitaire ne constitue pas un conseil en placement, il n'est pas conçu comme une offre d'intermédiation ou comme une demande ou recommandation de déposer une offre pour conclure un contrat de gestion de portefeuille et ne doit pas être interprété ou utilisé comme tel. Si une offre est formulée, elle l'est conformément au contrat de gestion de portefeuille et à la brochure explicative afférente, qui contiennent des informations détaillées sur les conditions de placement et les risques, frais et dépenses liés à la conclusion d'un contrat de gestion de portefeuille. Ces documents constituent la seule base contraignante pour la souscription d'un contrat de gestion de portefeuille et sont disponibles gratuitement au format électronique ou papier auprès de la société ThomasLloyd Global Asset Management GmbH, Hanauer Landstraße 291b, 60314 Francfort-sur-le-Main, ou sur le site www.thomas-loyd.com. La gestion de portefeuille ne peut être proposée à la souscription ou transmise que dans des pays dans lesquels l'offre ou l'intermédiation correspondante est autorisée. La diffusion et/ou la publication du présent document, ainsi que l'offre ou l'intermédiation de gestion de portefeuille peuvent être soumises à des restrictions dans certains pays. L'ensemble des déclarations, avis et opinions exprimés reflètent l'évaluation actuelle du gestionnaire de fortune qui peut changer à tout moment et sans préavis. L'ensemble des présentations relatives aux allocations de portefeuille de chacune des stratégies de placement de la gestion de fortune constitue un état final projeté, dont la mise en œuvre et la réalisation sont soumises à une phase de développement dans les conditions habituelles du marché. Pendant cette phase de développement, des écarts considérables dans l'allocation de portefeuille peuvent donc se produire. Le gestionnaire de fortune n'assume aucune responsabilité pour les erreurs ou omissions concernant ces informations. En cas de divergences avec le contrat de gestion de portefeuille, la version la plus récente du contrat de gestion de portefeuille fait foi. Les contenus présentés, notamment la présentation des stratégies de placement de la gestion de portefeuille et leurs opportunités et risques, peuvent évoluer au fil du temps. FCM met à la disposition des distributeurs et partenaires de distribution des informations supplémentaires sur le profil type du groupe cible d'investisseurs ou de clients pour la gestion de fortune, si la loi l'exige. Si le client est conseillé pour la souscription par les distributeurs ou partenaires de distribution du contrat de gestion de portefeuille, ou si ceux-ci agissent en tant qu'agents, ils peuvent également mettre à disposition du client des informations supplémentaires concernant le profil de l'investisseur type, si elles sont disponibles. Des informations supplémentaires concernant le marché cible, les frais de produit, de service et les frais généraux sont disponibles au format électronique sur le site www.thomas-loyd.com si cela découle de l'application de la directive MIFID II et si elles sont mises à disposition des partenaires de distribution. Les clients reçoivent des informations de cette nature, parfois personnalisées, avant la conclusion d'un contrat de gestion de portefeuille. La conclusion d'un contrat de gestion de portefeuille est associée à de nombreux risques, notamment, sans limitation, des risques généraux de marché, de crédit, de change, de taux d'intérêt et de liquidité. Le présent document est destiné à des personnes qui maîtrisent la terminologie des placements. Veuillez contacter votre conseiller financier si vous avez besoin d'une explication des termes utilisés. Les investisseurs potentiels devraient disposer d'une expérience des placements avec les instruments qui sont utilisés dans le cadre de la stratégie de placement proposée. Les clients devraient en outre comprendre les risques liés à la gestion de fortune et aux investissements réalisés dans ce cadre et ne prendre une décision de placement qu'après avoir largement discuté avec leurs conseillers juridiques, fiscaux et financiers, experts-comptables ou autres conseillers (i) du caractère approprié de la gestion de fortune et des investissements réalisés dans ce cadre conformément au contrat de gestion de fortune par rapport à leur situation financière et fiscale personnelle et autres circonstances, (ii) des informations contenues dans le contrat de gestion de fortune et (iii) de la politique de placement de la gestion de fortune correspondante. Le « Chapitre D : informations sur les types d'instruments financiers, y compris les risques liés » de la brochure explicative contient une description plus détaillée des risques spécifiques de la gestion de fortune sélectionnée. **La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs.** Il n'est donc pas possible de garantir que le résultat des pays, marchés ou secteurs corresponde aux prévisions, que les investissements sélectionnés et réalisés dans le cadre de la gestion de portefeuille évoluent avec succès et que le rendement cible visé (après les coûts) soit atteint sur un cycle d'investissement (période de plusieurs années selon la stratégie de placement). À court et moyen terme, le résultat peut diverger considérablement du rendement visé. En outre, la valeur d'un investissement réalisé dans le cadre de la gestion de portefeuille peut augmenter ou diminuer indépendamment du cycle d'investissement identifié. La conservation de valeur n'est pas garantie. Il peut donc arriver que le client reçoive moins à la fin que ce qu'il a investi au début. Le gestionnaire de fortune ne peut pas donner de garantie quant au succès économique de la gestion de portefeuille et à la limitation des pertes éventuelles aux seuils de perte indiqués. En acceptant le présent document, vous déclarez être d'accord avec les stipulations ci-dessus.

(1) ThomasLloyd Group LTD. (2) Ce montant englobe à la fois tous les actifs gérés de manière discrétionnaire et tous les actifs gérés de manière non discrétionnaire, dans le cadre de stratégies d'investissement traditionnelles ou alternatives, qui sont gérés ou qui bénéficient d'un conseil de filiales ou de sociétés affiliées ainsi que de sociétés liées à ThomasLloyd Group LTD, sur le territoire national ou à l'étranger (dernière mise à jour : 31/12/2019). (3) Version : 31/12/2019. (4) Disponible probablement dès le deuxième semestre 2020. (5) Disponible probablement dès le premier semestre 2020. (6) Éventuellement, plus la taxe sur la valeur ajoutée légale. (7) ThomasLloyd recommande aux investisseurs potentiels d'examiner attentivement toutes les informations d'investissement pertinentes fournies sur la plateforme et de consulter leurs propres conseillers si nécessaire. (8) Le montant de placement minimum peut varier selon le pays et la monnaie concernés. (9) Pour des raisons réglementaires, seuls les navigateurs web ou applications autorisés peuvent être utilisés pour l'identification vidéo.

État : 03-2020

Préservation des ressources

Les papiers utilisés pour cette brochure sont réalisés selon la norme internationale FSC® : La pulpe provient de forêts gérées de manière responsable.

Des émissions de CO₂ ont été libérées lors de la production de cette brochure. Pour les compenser, nous soutenons financièrement le projet de conservation de la forêt Ecomapua Amazon REDD. L'objectif principal de ce projet est d'éviter la déforestation d'une zone de 86 269 hectares dans la région amazonienne. En complément de la protection de la forêt, une partie des recettes est utilisée pour améliorer les conditions sociales et écologiques de la population locale. Le numéro de certificat : DE-077-871902.

